

Saison 2024/2025

Le club doit retourner les dossiers complets **au plus tôt**
et avant le **15 février 2025**

à l'**O**ffice **M**unicipal du **S**port accompagnés :

- De la fiche de renseignements du demandeur
- De la copie de la **feuille d'imposition 2024** (revenus 2023 déclarés en 2024)
- De l'**attestation de paiement CAF** à la date du dépôt de la demande
- Des documents attestant de la situation professionnelle
- Des tarifs du club 2024/2025
- Des tarifs des licences fédérales 2024/2025
- Les personnes dépendant du foyer fiscal de leurs parents se verront appliquer les critères de revenus identiques à la bourse aux jeunes

Critères concernant le demandeur (susceptibles de modifications)

- Être villeneuvois,**
- Être âgé de **18 ans et plus,**
- Être licencié dans un club sportif villeneuvois
- Avoir des revenus annuels (avant toutes déductions fiscales) inférieurs à **18 000 €** par foyer et après calcul, ne pas dépasser **8 310 € de Quotient ville**
- Participation personnelle obligatoire (minimum **20 €**)

L'Aide

Le montant de l'aide sera calculé en fonction du :

- Coût de la cotisation restant à la charge de la famille,**
- Du quotient ville.**

Les montants attribués sont versés directement **au club** à l'issue du conseil municipal de référence. Les demandeurs informés par un courrier de la ville devront se rapprocher du club pour les modalités de remboursement.

Les demandeurs doivent impérativement rapporter le dossier complet
au club avant le 31 janvier 2025

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de l'OMS au 03/20/98/69/66

BORDEREAU CLUB ADULT'SPORT (18 ans et +)

Aide à la cotisation réservée aux villeneuvois(e)
Les étudiant(e)s résidant sur le territoire sont concerné(e)s

À retourner à l'OMS avant le **15 février 2025**

NOM DU CLUB :

Personne ayant complété ce document :



Récapitulatif des demandes

Nom et Prénom du demandeur	<u>MONTANT</u> <u>COTISATION</u> <u>CLUB</u>	AIDES CLUB	Coût restant à <u>La charge du</u> <u>demandeur</u>	Aide VILLE Accordée

Je soussigné(e)

atteste que ces personnes sont licenciées au sein du club pour la saison 2024/2025

Signature du président et cachet du club

Signature du responsable de la Commission

Demande de renseignements ADULT'SPORT 2024/2025

Aide réservée aux villeneuvois de 18 ans et +
Y compris les étudiant(e)s non villeneuvois résidant sur le territoire

CLUB :

Nom : **Prénom :**

Date de Naissance : **Age :**

Adresse précise :

Code Postal : **Ville :**

Quartier (obligatoire) :

Situation familiale : Marié(e)/PACS Célibataire Veuf (Ve) Divorcé(e)

Nombre d'enfants à charge :

Situation professionnelle : Etudiant(e) Salarié(e) Demandeur d'emploi

Retraité(e) Mère au foyer Autre situation

Montant de la cotisation payée ? €

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide ? NON OUI Si oui quel montant ? €

Pratiquez-vous une activité sportive lors de la saison précédente ? NON OUI

Cette aide vous a-t-elle incité à vous inscrire dans un club sportif ? NON OUI

Je certifie avoir joint les pièces demandées ci-dessous :

- Copie de l'attestation d'inscription à l'allocation chômage si concerné(e)
- Copie du dernier avis d'imposition 2024 des revenus 2023 déclarés en 2024
- Copie de l'attestation de paiement CAF la plus récente (- de 2 mois)
- Copie du certificat de scolarité ou de la carte d'étudiant en cours de validité si concerné(e)

Les informations collectées sont réservées à l'usage de l'OMS pour le traitement des demandes et de statistiques et n'ont pas vocation à être transmises à des tiers ou à en faire un usage commercial. Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces informations en contactant l'OMS au 03/20/98/69/66 ou à secretariat@omsvdascq.fr

Date :

Signature :



VOTRE DOSSIER DOIT ETRE RETOURNÉ AU PLUS VITE AU CLUB
ET POUR LE 31 JANVIER 2025 AU PLUS TARD